Synthèse de l'audit FAMOC 2021

Audit indépendant des subventions du Fonds d'appui aux moteurs du changement (FAMOC), financé par l'Ambassade royale du Danemark au Mali.

ADIC-Sahel – Association pour le Développement des Initiatives Communautaires au Sahel
BP 179, Tombouctou, Mali · +223 76 05 19 12 · +223 21 92 15 59 · adicsahel@gmail.com · Accord-cadre n° 00711/002148

Organisation auditée	Association pour le Développement de Tangassane (ADT), aujourd'hui ADIC-Sahel
Financement	FAMOC, guichet C, appel à projets 2018 et appel Express 2020
Période couverte	Du 1er janvier 2019 au 30 juin 2020
Auditeur	Pyramis Audit & Conseil SARL, inscrit à l'ONECCA Mali
Date du rapport	2 juin 2021, normes internationales d'audit (ISA)
Dépenses vérifiées	Échantillon de 24 444 204 FCFA

Suites de l'audit

Les points relevés par l'auditeur ont été régularisés avec le FAMOC. ADIC-Sahel a par ailleurs renforcé ses procédures de gestion.

Ce qu'ADIC-Sahel a mis en place depuis

- Manuel de procédures en trois tomes, dont un tome consacré aux achats (mise à jour 2024)

- Matrice de délégation des pouvoirs : seuils financiers et signataires habilités
- Charte d'audit interne et audit annuel des états financiers
- Diagnostic organisationnel 2025 : 100 % en gestion financière et en administration

Synthèse établie par ADIC-Sahel à partir du rapport d'audit remis au FAMOC (version datée du 2 juin 2021). Le rapport complet est destiné au FAMOC et contient des données personnelles ; il n'est pas diffusé publiquement.